

Plafonds de revenus 2017  
en vigueur jusqu'au 31 décembre 2019

Enfant(s) à <u>charge</u>	<u>Revenus</u>		
	Inférieurs à	Ne dépassant pas	Supérieurs à
1 enfant	20 755 € ·	46 123 € ·	46 123 € ·
2 enfants	23 701 € ·	52 670 € ·	52 670 € ·
3 enfants	26 647 € ·	59 217 € ·	59 217 € ·
au delà de 3 enfants	+ 2 946 €	+ 6 547 €	+ 6 547 €

\* Ce montant est majoré de 40 % si vous élevez seul(e) votre ou vos enfants.